

Symptômes d'inconfort en fin de vie

Ce programme vise à :

répondre à la nécessité d'accompagner les patients en fin de vie dans le cadre des soins palliatifs

CATÉGORIE PROFESSIONNELLE

- Paramédicaux
- > Aide-soignant
- > Médecin
- > Psychologue
- > ASH
- > Infirmier
- > Bénévoles
- > Représentants de culte

CONCEPTEUR – FORMATEUR

Médecin gériatre, médecin en soins palliatifs

METHODE – MODE D'EXERCICE DU PARTICIPANT

Méthode interrogative et active.

- Apports théoriques
- Travaux en sous-groupes...
- Entraînements (vidéo, etc.)
- Cas, test, quiz,...
- Tours de table ...

Mode d'Exercice du Participant : Formation présentielle.

> Un support de formation est remis à chaque participant.

CONTENU



**PRENDRE SOIN
DE VOTRE
AVENIR**

Parc de l'innovation, 183 rue de Menin
59520 Marquette-lez-Lille
Tél.: 03.20.91.79.79

Symptômes d'inconfort en fin de vie

Références, recommandations, bibliographies utilisées selon les recommandations de la SFAP (Société Française d'Accompagnement en Soins Palliatifs)

Les trois piliers de la prise en charge en soins palliatifs

Accueillir

Accompagner

Soigner

Cadre législatif

Code de déontologie

Loi du 4 mars 2002

Loi du 22 avril 2005 dite loi Léonetti :

Enjeux

Le malade

Sa famille

L'équipe soignante

Objectifs

Identifier les symptômes d'inconfort

Réactivité à leur prise en charge

Evaluation des mesures correctives

Prise en charge globale

La famille et son entourage



**PRENDRE SOIN
DE VOTRE
AVENIR**

Parc de l'innovation, 183 rue de Menin
59520 Marquette-lez-Lille
Tél.: 03.20.91.79.79

Symptômes d'inconfort en fin de vie

L'équipe

La mort

La famille

L'équipe

Le départ

Conclusion

Etre en phase

Croire en l'autre

Etape 3 : EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION permettant la mise en place et le suivi d'actions d'amélioration

A l'issue de la formation, des évaluations des acquis de la formation (Choix du type d'évaluation : formative et diagnostique) (Article L.6353-1 du CDT) et de la satisfaction seront réalisées par le formateur. Le prestataire délivrera au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

La partie 2 de notre guide « Mon DPC avec l'afpc » servira d'outil de formalisation d'un plan d'actions visant l'amélioration des pratiques professionnelles et d'évaluation des actions correctives mises en place.

Une attestation de participation à un programme de développement professionnel continu (DPC) sera fournie conformément aux arrêtés du 25 juillet 2013 et du 8 décembre 2015 et ses annexes.



**PRENDRE SOIN
DE VOTRE
AVENIR**

Parc de l'innovation, 183 rue de Menin
59520 Marquette-lez-Lille
Tél.: 03.20.91.79.79

Symptômes d'inconfort en fin de vie



**PRENDRE SOIN
DE VOTRE
AVENIR**

Parc de l'innovation, 183 rue de Menin
59520 Marquette-lez-Lille
Tél.: 03.20.91.79.79